FONDATION DE BIENFAISANCE PIERRE & ANDRÉE HAAS

CALENDRIER SEANCES DE FONDATION

2026

PREAMBULE

Le Conseil de Fondation se réunit quatre fois par année afin de procéder à l'analyse et à la sélection des projets soumis à la Fondation.

Dans ce cadre, toute demande de soutien doit impérativement être déposée via la plateforme en ligne dédiée (Accès via le site). Afin de garantir une instruction optimale des dossiers, les projets doivent être soumis au minimum un mois avant la date de la séance du Conseil au cours de laquelle ils souhaitent être examinés.

Les dossiers doivent être complets lors de leur soumission et inclure l'ensemble des documents requis par la Fondation. Aucun projet incomplet ou soumis hors délai ne pourra être pris en considération.

Par ailleurs, les projets présentés doivent impérativement être conformes aux critères et directives de sélection définis par la Fondation. Ces documents de référence précisent les domaines d'intervention, les exigences en matière de qualité, de gouvernance et d'impact, ainsi que les modalités d'évaluation des projets.

DELAIS ET CALENDRIER

Les dates des prochaines séances du Conseil de Fondation sont fixées comme suit :

- Lundi 30 mars 2026 -> Délai de soumission : 28 février 2026
- Lundi 22 juin 2026 -> Délai de soumission : 17 mai 2026
- Lundi 21 septembre 2026 -> Délai de soumission : 23 août 2026
- Lundi 7 décembre 2026 -> Délai de soumission : 01 novembre 2026 (Uniquement pour des projet 2027)

*Ces dates sont communiquées à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification.

La décision sera communiquée dans les plus brefs délais, généralement dans un délai d'une semaine après la séance du Conseil.

CONTACT

Pour toute question ou information complémentaire :

info@fondation-haas.org
Formulaire de contact en ligne sur www.fondation-haas.org

Fait à Genève en 2026